

# LUXEMBOURG



Allocution de

**S.E.M. Jean Asselborn**

**Vice-Premier Ministre**

**Ministre des Affaires Etrangères**

**et de l'Immigration**

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire général,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Année après année, la communauté internationale se retrouve à New York au mois de septembre pour délibérer des grandes questions qui préoccupent l'humanité. Ce rendez-vous traditionnel revêt une importance majeure en ce qu'il nous permet d'appréhender de

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire général,

Pour traiter avec succès de la problématique du changement climatique, il nous faut l'aborder dans toute sa complexité. A cet égard, il convient de constater que faute d'une action internationale concertée et énergique, le risque est grand que les pays et les

1. Les pays qui ont le moins contribué à la réduction du phénomène seront ceux qui

apportera une contribution significative en matière de coordination et d'intensification

de coopération intenses et multiples.

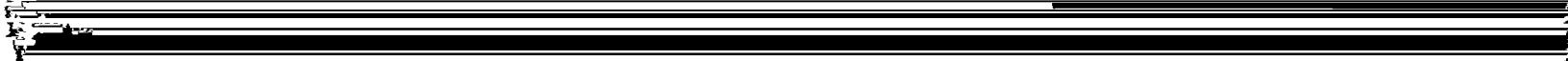
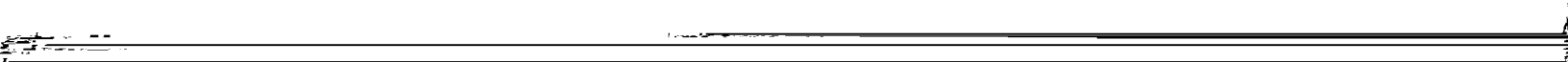
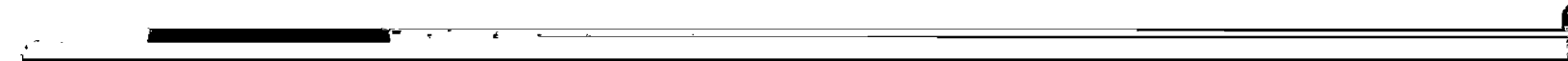
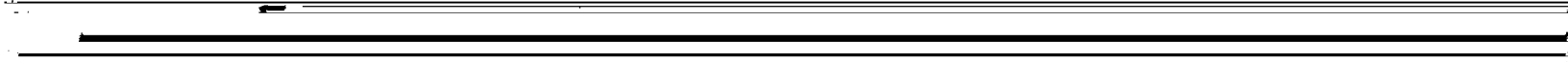
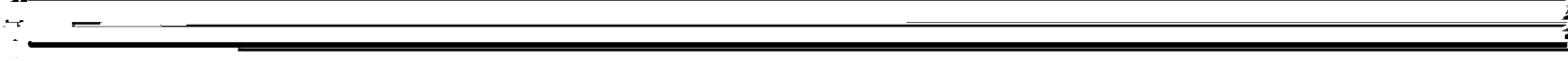
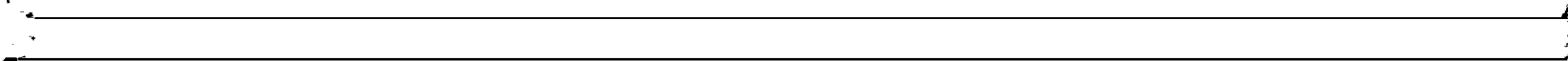
Monsieur le Président,

L'évocation des problématiques liées du changement climatique et du développement soutenable me permet d'aborder un autre sujet qui me tient à cœur et qui est au centre de l'activité internationale du Gouvernement luxembourgeois : celui de l'action humanitaire.

En discutant pour la première fois de la question du changement climatique, le Conseil de sécurité a mis en lumière les interactions multiples et complexes qui peuvent exister entre catastrophes naturelles, intensification des conflits violents à l'intérieur et entre Etats, et catastrophes humanitaires en divers points du globe. Il convient d'aborder ces situations

Monsieur le Président,

Le Document final du Sommet mondial de 2005 est disponible en français dans le fichier



compte l'ensemble de ces facteurs pour briser définitivement les cycles de violence et

placer ces pays sur un parcours stable de développement. J'aimerais mentionner dans ce contexte également la dimension essentielle de la réconciliation et la lutte contre l'impunité, en saluant tout particulièrement l'action des différentes juridictions internationales et notamment de la Cour Pénale Internationale.

S'agissant de la protection et de la promotion des droits de l'Homme qui constituent l'un des axes primordiaux de la politique étrangère luxembourgeoise, je continue à placer un grand espoir dans le nouveau Conseil des Droits de l'Homme qui vient d'achever la mise en place de ses structures institutionnelles, avec, en particulier, le système des examens universels périodiques qui constitue une innovation significative.

Fidèle à ses convictions et à ses engagements, le Luxembourg s'associe pleinement aux initiatives annoncées par un groupe d'Etats de toutes les parties du monde visant à faire avancer le débat international en matière d'abolition de la peine de mort.

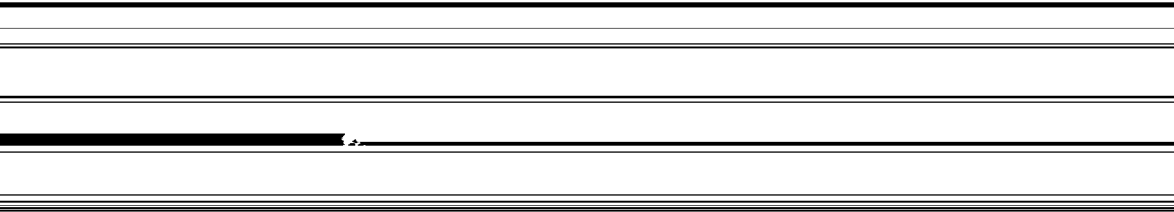
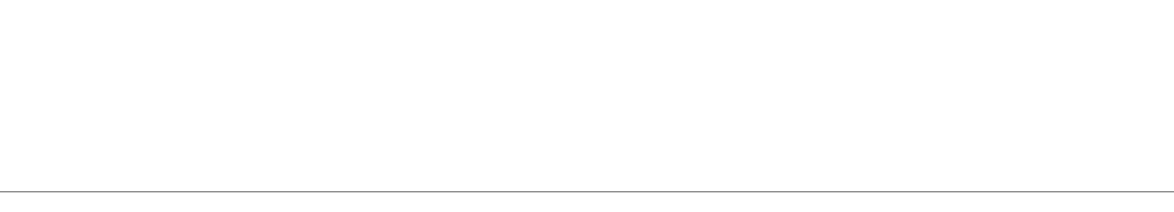
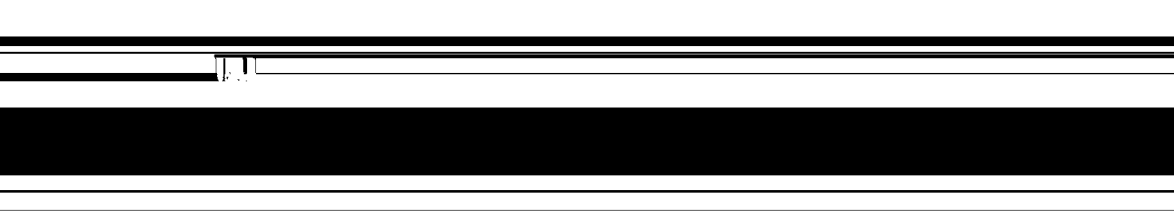
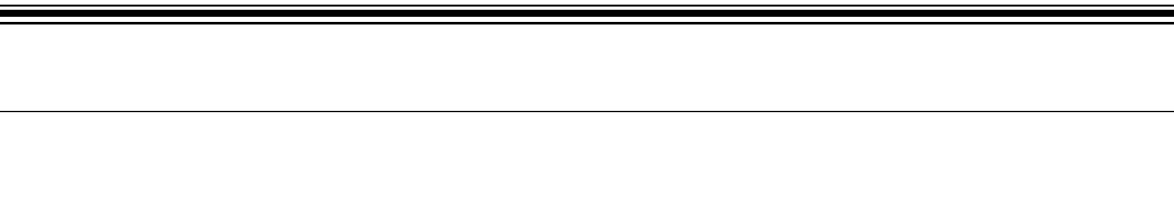


Monsieur le Président,

pleinement ses responsabilités dans une région pour laquelle un avenir européen est tout tracé.

Monsieur le Président,

devons observer certaines évolutions en cours en matière de respect des normes internationales actuellement en vigueur, et notamment s'agissant du dossier iranien.

Alors que l'accord qui vient d'être conclu entre le Secrétariat de l'AIEA et la République islamique d'Iran va dans la bonne direction, nous notons cependant avec inquiétude que l'Iran n'a toujours pas pris les mesures nécessaires pour se mettre en conformité avec les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Je voudrais insister à cette occasion



nouvel appel à l'Iran d'y donner enfin suite et de suspendre toute activité liée à l'enrichissement.

Monsieur le Président,

Dans l'ensemble des dossiers que je viens d'évoquer, la Charte a confié un rôle central au



Monsieur le Président,

~~Le régime du Conseil de sécurité constitue une part importante de l'agenda de réforme~~

des Nations Unies défini lors du Sommet de 2005. Si le recours à des formules multilatérales, avec les Nations Unies au cœur, doit être crédible, il faut que l'instrument ~~soit à la disposition de la communauté internationale soit clairement en place avec les~~

Monsieur le Président,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,